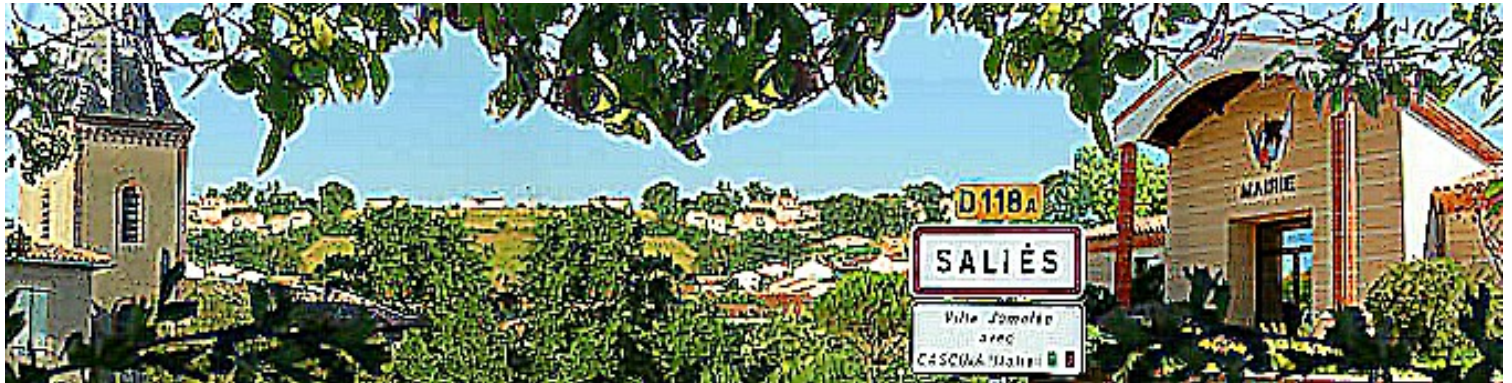


L'ACTUALITE DE SALIES

Bulletin d'information de la municipalité et des Saliessois

Mairie : 1, rue du Petit Bois 81990 SALIES Tél. : 05 63 48 19 30



LIBERTE EGALITE FRATERNITE



Editorial

Juillet 2015

SOMMAIRE

- Editorial
- L'espace citoyen et solidaire
- Vie locale
- Santé, développement durable
- Parole aux Saliessois
- La vie associative

Des changements importants se préparent pour la fin de l'année 2015, la réforme territoriale, dite loi « NOTRe », va entrer en vigueur après le vote à l'Assemblée en 2^{ème} lecture ces jours-ci,

avec notamment le redécoupage des régions et la définition des compétences de chaque collectivité locale. Quelles seront les compétences de la région, du département, des communautés d'agglomération, des communes ?

Tout ceci aura un impact sur la vie quotidienne de chacun d'entre nous.

De manière générale, cette loi nous repose la question de quel est aujourd'hui le bon niveau de taille de territoire et de population pour traiter de la chose publique locale « la res publica » ?

Par exemple, est-il pertinent d'avoir une commune telle que Salies ? Ne pourrait-on pas imaginer une commune unique regroupant l'ensemble de la communauté d'agglomération ? Salies ne devrait-il pas se regrouper avec les communes voisines ?

La question a été clairement posée par le gouvernement qui propose des facilités budgétaires aux communes qui se regroupent avant le 1^{er} janvier 2016 sous forme de commune nouvelle.

Il faut se méfier des réponses un peu rapides et trop faciles sur ce sujet car l'enjeu n'est pas seulement les économies à faire mais aussi l'organisation

politique, la représentativité des élus locaux, bref la démocratie de proximité française...

En dehors de ces réflexions, la vie quotidienne de la commune a été rythmée par des événements locaux importants.

Le repas des aînés a été un moment de joie et de convivialité pour nos aînés magnifiquement organisé par le CCAS de Salies.

La fête de la musique associée à un concours de boules organisée sur le village a été une grande réussite avec une bonne ambiance et des musiciens de qualité, merci à Amusicalement Votre et à L'olympique de Salies pour cette animation conjointe !

La fête l'école qui marque la fin de l'année scolaire a permis aux enfants de Salies de nous montrer en chanson que le monde doit être un jardin partagé entre tous les êtres humains, merci aux enseignants et aux personnels de l'école pour ce moment sympathique !

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite de passer de très bonnes vacances !



L'espace citoyen et solidaire kesaco ???

Dans ces temps difficiles et inquiétants qui poussent à l'individualisme, au repli sur soi, à l'isolement, il faut tenter de **vivre ensemble**.

La vie locale est la vie de la commune. Elle concerne chacun au travers d'une mise en partage des problèmes, des besoins, des questions et des savoirs pour mieux vivre ensemble. Il faut favoriser le lien social intergénérationnel pour un mieux-être commun, en toute convivialité.

Alors pourquoi ne pas créer un lieu permettant les échanges, les initiatives et le partage ? Lieu de **rencontres**, d'**écoute**, de **discussions** autour de thèmes, d'actualité sociale, de culture, du quotidien, autour d'évènements ponctuels et d'activités concernant le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.

C'est avec l'aide et la participation de tous que ce lieu pourra vivre. C'est un bel objectif à atteindre.

À la mi-septembre, cet es-



pace citoyen et solidaire ouvrira ses portes à la maison des associations (ancienne école maternelle, située au village, juste à côté de l'église).

Impulsé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), il vous proposera un programme d'activités :

- **de type évènementiel** : émission télé, conférences, séminaire...
- **de type thématique** : enfance, parentalité, environnement, vie quotidienne...
- **de type savoir et savoir-faire** : bricolage, cuisine, contes et histoires locales, écriture, informatique...

Bien entendu, ces proposi-

tions ne sont pas limitatives. Toutes les idées sont les bienvenues, toutes les initiatives envisageables. L'objectif est de favoriser la participation, le partage des compétences et des savoirs des personnes intéressées.

Début septembre, une information sera faite concernant la mise en route de cet espace citoyen et solidaire, avec une programmation sur un trimestre.

Dès à présent, vous pouvez exprimer vos idées, vos souhaits et vos savoirs en les adressant au CCAS (à la mairie) ainsi que vos suggestions pour un « nom de baptême » de cet espace qui vous appartiendra et deviendra ce que nous en ferons.

Repas des aînés 2015 et ...

Pour cette cinquième édition du repas des aînés, ce sont 82 participants qui se retrouvent ce vendredi 05 juin à la salle Antoinette Salvan de Salies. Cette soirée débute à 18h30 par un apéritif pris à l'extérieur compte tenu des conditions climatiques estivales où chacun a plaisir de se retrouver et de bavarder.



Avant de débiter le repas, dans son allocution de bienvenue, Jean François Rochedreux, maire de Saliès, se félicite de ces rendez-vous et en profite pour présenter individuellement tous les membres du CCAS élus ou pas : "Je tiens à remercier chaleureusement toutes ces personnes qui s'investissent pour vous proposer des soirées comme celle-ci. Un grand merci également aux adhérents du foyer des jeunes qui participent en assurant le service".

Micro en main, il en a profité pour annoncer la projection du film "Belle et Sébastien" le 03 juillet à partir de 22h devant le groupe scolaire. Cette projection en

plein air sera précédée d'un pique-nique à 20h sur le site.

Avant de lancer les premiers coups de fourchettes, Thierry Lafuente vice-président du C.C.A.S annonce « les personnes présentes ce soir auront l'avantage de se déterminer entre deux propositions quant à la destination de la prochaine sortie culturelle ». Pour Thierry Lafuente le but de ces rendez-vous est d'échanger avec les aînés de la commune, de connaître leurs besoins en matière de cadre de vie et d'animation sur le village. Pour prouver ces dires, les membres du CCAS prennent place aux différentes tables pour être à l'écoute des desideratas et ce dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La soirée est lancée, l'orchestre « Flory Jazz » se charge de l'animation avec sa chanteuse et ses quatre musiciens.



Il est également présenté par Thierry Vaireilles, au nom du CCAS, le projet de l'espace citoyen et solidaire auprès des aînés (voir article page précédente).

... choix de la sortie culturelle

En fin de soirée le verdict tombe la prochaine sortie culturelle sera : la journée « de la terre à la mer » avec, en matinée, la découverte de « Terra vinéa » à Portel des Corbières dans l'Aude : une balade à travers la garrigue Languedocienne et un accès à la galerie boisée, porte d'entrée du plus grand chai souterrain du Sud de la France.

Visite en suivant de la cathédrale souterraine pour un voyage à travers l'histoire du vin, sur les traces des romains grâce à une reconstitution d'une villa Gallo Romaine, en passant par l'époque médiévale mise en scène au travers de la présentation d'une taverne. Des galeries souterraines grandioses de Terra Vinéa vous permettront de découvrir une multitude de musées retraçant l'histoire de la vigne et des vigneron, vieux outils, atelier du forgeron, atelier du tonnelier, galerie des mineurs, ...

Autant de scènes reconstituées qui vous feront revivre les gestes de nos ancêtres. Après la pause repas, direction Gruissan



pour une visite guidée d'une durée d'environ 1h15 du salin de l'île Saint Martin. Cette balade à pied à travers les tables salantes vous révélera l'étonnante alchimie du soleil et du vent qui associent leurs efforts pour produire du sel

Cette journée prévue fin septembre ou début octobre est ouverte à tous les retraités de la commune.

Vous aurez dans les semaines à venir un petit mot du CCAS dans vos boîtes aux lettres avec un bulletin d'inscription à remettre en mairie

A cette occasion, les membres du CCAS vous souhaitent un excellent été



VIE LOCALE

Fête de la musique

C'était une bien belle journée au village que celle ensoleillée du 20 juin 2015.

L'Olympique de Saliès avait organisé un concours de pétanque amical au cours de l'après midi avec une remise de trophées très sympathique.

Boules et cochonnets ont ensuite laissé place à la musique avec Lola qui a ouvert la soirée, seule derrière son clavier : un grand merci à elle !

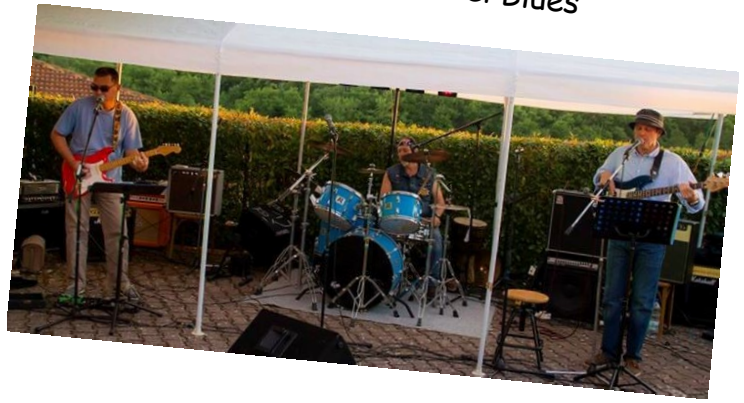


Lola

Pour continuer, nous avons
applaudi le trio Amplitude



et le groupe Feel Blues



Les chanteuse des
Brokers ont enflammé
la nuit



Suivies de Ca Dépend
Des Jours et leurs
invités surprise
Tic et Tac ...



Et pour finir la soirée,
Fandor et le groupe
Cylindriks





SANTÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'éclairage public, un enjeu majeur de sobriété énergétique.

Nous avons grandi dans un monde où l'énergie était abondante et bon marché. Cela nous a permis de faire un formidable bond en avant dans notre niveau de vie, avec toujours plus de gadgets électriques, dans nos déplacements, etc.

Nous avons été, sans aucun doute, très insouciants quant aux conséquences de cette débâche de consommation. Malgré quelques rappels à l'ordre, comme par exemple en 1974 la première crise pétrolière, nos comportements n'ont pas changé ; bien au contraire nous consommons globalement toujours plus et toujours de façon inconsidérée.

Quand je dis « nous », cela vaut bien sûr essentiellement pour le monde occidental (Europe et Amérique du nord), car, dans le même temps, une grande majorité de la population mondiale n'a pas accès au minimum vital d'énergie.

Cependant, notre dépendance énergétique nous rend très fragiles ; coupons l'arrivée d'hydrocarbure ou d'uranium et tout notre système s'écroule.

Sans même envisager les conséquences écologiques de cette hyper consommation, nous devons prendre conscience de notre fragilité due à cette dépendance.

Sans doute tout ceci est vrai, mais que pouvons-nous y faire à Saliès, ou même au sein de la communauté d'agglomération ?

La légende amérindienne du Colibri raconte :

Un jour, il y eut un immense incendie de forêt.

Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu.

Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit :

« Je le sais, mais je fais ma part.

Alors faisons notre part et travaillons, modestement, à réduire nos consommations énergétiques.

C'est dans ce cadre que la commission environnement a décidé de travailler à un projet de sobriété de éclairage public :



• Réfléchir à adapter les plages d'éclairage aux besoins : est-il utile d'éclairer à certaines heures de la nuit ?

• Limiter les extensions de réseaux,

• Moderniser le parc sur le réseau existant.

L'éclairage public est une compétence de la communauté d'agglomération, mais ce sont les communes qui décident des programmes et je porterai ce message de sobriété au niveau des commissions communautaires.

Saliès peut agir pour réduire sa consommation en profitant de l'expertise du service éclairage public de la C2A.

La facture d'énergie coûte chaque année plus d'un million d'euros à la communauté d'agglomération et cette facture a augmenté de 18% ces deux dernières années, ceci représente le budget de l'ensemble des opérations d'investissement Eclairage de la communauté.

Réduire d'un quart d'heure la durée d'éclairage sur toute l'agglomération correspond au coût d'un agent sur une année.

Nous allons recenser les lieux où nous pourrions réduire la durée d'éclairage et mener des expériences d'extinction.

Jean-François Rochedreux

Zéro phyto.

.De nombreux textes depuis 2006, dont ceux issus du Grenelle de l'Environnement en 2008, conduisent les collectivités à mettre fin d'ici 2020 à l'usage de produits phytosanitaires (désherbants, pesticides...). Depuis janvier 2015, leur utilisation sur la voie publique doit respecter un protocole très strict.

Ces mesures visent à permettre une meilleure prise en compte des nécessités environnementales, notamment dans le cadre de la préservation des nappes phréatiques, mais également par souci de santé publique. On sait aujourd'hui que les produits phytosanitaires sont la cause d'intoxications, asthmes et autres maladies chroniques, brûlures...

Face à ces enjeux et contraintes, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a décidé dès à présent, de mettre fin à l'usage de ces produits.

Par conséquent, le traitement de bords de route et autres désherbages seront réalisés de façon mécanique. Dans le cas de Saïès, cela sera organisé à moyens constants. Tout ceci représente un vrai changement culturel pour chacun d'entre nous qui devra prendre l'habitude de voir les bordures un peu plus hautes qu'auparavant, sans toutefois porter atteinte à la sécurité routière. Peut-être verrons-nous pousser davantage de jachères fleuries...

Quoiqu'il en soit, les contraintes budgétaires auxquelles nous sommes soumis ne nous permettent pas de consacrer plus de temps à l'entretien de ces espaces verts et trottoirs. C'est dans ce contexte que le Conseil municipal a pris un arrêté visant à redonner

à chaque riverain la responsabilité de l'entretien du fossé ou du trottoir qui passe devant chez lui. Comme il s'agit d'un espace public, la réglementation appliquée est la même que celle à laquelle les collectivités publiques sont soumises. C'est-à-dire que le riverain qui choisit de faire usage de produits phytosanitaires devra :

- Informer son voisinage 24 heures avant
- Baliser l'espace public avant, pendant, après
- Porter un équipement de protection spécial (combinaison, masque, lunettes, gants, bottes)

En outre, ces produits sont strictement interdits en proximité des cours d'eau (classification des interdictions et des distances autorisées disponibles en mairie. Contraintes jusqu'à 100 mètres).

Le non respect de ce protocole entraînerait le risque de sanctions pénales. A savoir, 30 000 € d'amende et 6 mois d'emprisonnement.

Voilà de quoi nous convertir à l'écologie... Pour plus d'information sur ces protocoles et réglementation, il est possible de vous adresser à la mairie.

Nos cours d'eau sont pollués par les pesticides ; renoncer aux produits phytosanitaires, c'est contribuer à préserver l'environnement et notre santé.





Parole aux Saliessois

Lieu de Vie et d'Accueil « LESTOURIE »

Depuis 25 ans déjà, Madame et Monsieur ROUSTIT, se sont engagés dans l'accueil d'enfants en difficultés.

D'abord famille d'accueil, ils viennent de créer, au coeur d'un écrin de verdure et dans de beaux bâtiments rénovés, un lieu de vie pour sept jeunes de 12 à 18 ans.

Au L.V.A. "LESTOURIE", l'accueil est toujours la priorité. Le couple a souhaité créer cette structure pour offrir aux enfants un lieu de vie de qualité dans un endroit préservé.

Chaque jeune peut se retrouver et remobiliser ses capacités, ses potentiels, et ainsi reprendre un développement harmonieux et de l'élan à grandir.

Reconnu et validé par les autorités, ce projet s'appuie sur les qualités propres des lieux,

nature, espace, animaux ainsi que sur les sa-

voirs-faires des encadrants.

Les enfants accueillis, en difficultés scolaires et/ ou affectives sont accompagnés par une équipe composée de cinq personnes dont le couple ROUSTIT, salariés responsables permanents, deux éducateurs à temps plein et une maîtresse de maison.

Chacun, engagé dans ce projet, a à coeur de soutenir ces jeunes.

Artisan d'Arts, Daniel ROUSTIT s'appuie sur sa passion pour transmettre aux enfants le goût de créer, de restaurer. Différents ateliers complémentaires offrent aux enfants la possibilité de se découvrir et de penser l'avenir...

Le LVA a été inauguré le 21 mai 2015, en présence du maire, de nombreux élus et de Saliessois.

Nous souhaitons soutenir ce projet aussi audacieux que généreux.



**PROCHAINS
RENDEZ-VOUS
A SALIES**

20 juillet & 17 août : permanences de la bibliothèque Atout Lire

19 septembre : inauguration de l'espace citoyen

ANIMATION ET CULTURE SALIESSOISE



Animation et Culture Saliessoises
126, rue du Coustou – SALIES
Contacts : 06 37 34 60 65 – 05 63 56 60 80
Carine-segura@wanadoo.fr

26 Ans d'existence pour l'Animation et Culture Saliessoises.

Tout au long de ces années, des Saliessois se sont investis dans les postes à responsabilité entourés de bénévoles qui ont donné de leur temps personnel, sans compter, pour qu'à travers elle vive notre village.

Les ateliers mis en place il y a 10 ans : Cyber Saliés, sous la houlette de Bernard – Scraper-Cooking et ouvrages, animés par Maryse puis Brigitte – l'atelier Peinture avec Solange et Chris ont fonctionné toutes les semaines hors vacances scolaires.

Les concours de belote depuis 20 ans, d'octobre à mai, le jeudi tous les 15 jours organisés par Louis, Bernard, Christian et Serge.

Nous tenons à les remercier ainsi que les membres du bureau, du conseil d'administration, ainsi que toutes les personnes qui, pour les grandes manifestations, viennent nous rejoindre pour l'intendance. Encore merci à tous pour votre engagement.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu jeudi 25 juin, trois entrées au conseil d'administration : Florence CAYOL, Bernard ZUDAIRE, Dominique AMALRIC.

Ce dernier a élu le bureau qui se décompose comme suit : Présidente Florence CAYOL, Vice - Président Bernard BREIL, trésorier Pierrick BOISSON, trésorier adjoint Bernard ZUDAIRE, secrétaire Christiane SEGURA, secrétaire adjointe Evelyne LEFEBVRE.



Nous lançons un appel pour l'animation de l'atelier CYBER SALIES, informatique qui a lieu le mercredi matin, si vous avez du temps à partager et si vous avez cette compétence n'hésitez pas à nous appeler.

Nous invitons toutes les personnes qui souhaitent faire partager une passion et s'investir dans l'aventure « animation » à venir rejoindre l'association.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances et vous donnons rendez-vous à la rentrée de septembre.

Toute l'équipe de l'Animation et Culture Saliessoises

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE SALIES

Après un an d'existence, la mairie accueille l'association pour un point d'étape

Suite à un entretien avec les élus de la mairie, le nouveau bureau associatif affirme sa volonté de soutenir le projet de l'école. Cette nouvelle équipe bénévole, orchestrée par son Président Jérémy LUTRAN, souhaite s'engager dans une dynamique partenariale avec l'école, développer des relations de partage et de temps de concertation afin de mieux cerner les besoins de l'équipe enseignante et trouver des points de convergence à la réalisation d'activités et d'actions événementielles qui profitent aux enfants, en lien avec le projet d'école.

Cette équipe composée de 6 personnes au départ (aujourd'hui au nombre de 4), a pris le temps de se connaître et de confronter leurs idées respectives quant à leur vision d'un fonctionnement associatif, du rôle et de la place que doit jouer une association de parents d'élèves par rapport à l'école. Ces temps de réflexion nécessaires ont abouti à une ligne de conduite commune : la notion de projet reste essentielle pour l'association, chaque acteur bénévole doit trouver sa place dans une organisation établie, respectueuse des valeurs et des savoir-faire de chacun.

Les membres du bureau s'accordent à dire

qu'après une première année de fonctionnement l'association est vecteur de lien social pour les actions mises en place et contribuent à rassembler les parents pour un « bien vivre ensemble ». Au même titre que l'ensemble des associations de la commune de Saliès, l'APES a également permis à ses membres de se rencontrer, de renforcer ce sentiment d'appartenance à une collectivité

Enfin, s'il existe parfois des « turbulences » dans la vie associative, comme le précise son Président, l'équipe bénévole est soudée, pleine d'enthousiasme pour organiser des actions novatrices. Une équipe qui se retrouve avec des responsabilités, mais qui prend du plaisir à se rencontrer pour agir collectivement au service de l'action éducative. Elle en a fait la démonstration par sa participation au comité de pilotage du Projet Educatif Territorial (PEDT).

Pour conclure cet article, il s'agit de noter de la bonne ambiance instaurée dans cette association. Alors, si vous souhaitez vous impliquer dans l'association et vous engager pour donner un peu de votre temps à la vie de l'école. Nous pouvons d'ores et déjà vous dire qu'un accueil chaleureux vous sera réservé.



OLYMPIQUE DE SALIES



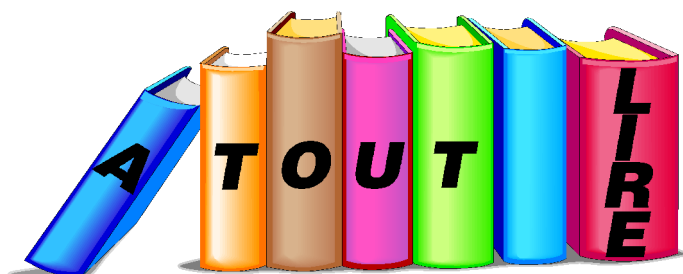
Le lundi 15 juin, l'Olympique de Saliès tenait son assemblée générale. Les adhérents avaient répondu nombreux à cette invitation pour approuver les différents rapports. L'élection au conseil d'administration voit l'arrivée au sein de cette instance de Carmen Ludwig et de Jean Paul Martiel. A la fin de cette assemblée, deux fidèles serviteurs de l'association, Gilberte Routhe et Michel Ramond, furent honorés.

Après le verre de l'amitié, les 15 membres du conseil d'administration prennent place autour de la table pour élire le bureau : président, Yves Hebrard, secrétaire Régine Deleplanque, trésorière, Martine Plantecote, Vice président Anthony Chappert, Vice secrétaire Vanessa Martiel, Vice trésorière Marina Lavault.

Pour la reprise, les renseignements seront distribués dans les boîtes aux lettres de la commune ou seront en ligne sur le site olympiquedesalies.com.

ATOUT LIRE

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, les bénévoles d'ATOUT LIRE ont fait au mois de mai de nombreux achats dans les librairies d'Albi afin de satisfaire les adhérents de la bibliothèque de Saliès. De nouveaux romans ainsi qu'un grand nombre de bandes dessinées attendent les grands comme les petits lecteurs.



Bibliothèque de Saliès

Un atelier sur le thème de l'origami a remporté un franc succès auprès des enfants de l'école primaire qui ont plié avec ferveur et minutie de jolies feuilles de papier pour les transformer en animaux de toutes sortes.

La bibliothèque prendra ses quartiers d'été le samedi 4 juillet, en même temps que les écoliers... mais pas de panique, nous reviendrons assurer 2 permanences exceptionnelles : lundi 20 juillet et lundi 17 août de **17h00 à 19h00**.

Alors pensez à venir prendre de la lecture pour vos congés d'été ! Les permanences habituelles reprendront le mercredi 2 septembre de 10h15 à 12h15.

“Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe.”

Jules Renard



Les délibérations du conseil municipal

**SEANCE DU
27 AVRIL 2015**

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1: VIREMENT ET TRANSFERT DE CREDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'inscription de la dépense de fonctionnement de 20 300 € a été effectuée sur :

- l'article 66113 (« Remboursements d'intérêts d'emprunts transférés ») du chapitre 66 (« Charges financières ») au lieu de
- l'article 66111 (« Intérêts réglés à l'échéance ») du chapitre 66.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de modifier ces écritures.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2: VIREMENT ET TRANSFERT DE CRÉDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de transférer 30 euros du chapitre des dépenses imprévues de la section de fonctionnement à l'article 2051 (concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires) de la section d'investissement.

ACHAT DE MATERIEL EN SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET COMMUNAL 2015 : ACHAT D'UN PERCOLATEUR

Le Conseil Municipal, et à l'unanimité, décide de procéder à l'achat d'un percolateur.

En effet, il s'avère opportun de procéder à l'acquisition d'un percolateur, qui servirait lors de différentes manifestations organisées par la mairie ou le CCAS (repas des aînés...). Ce percolateur serait

également mis à disposition des associations saliessoises qui en feraient la demande, afin de pouvoir l'utiliser lors d'évènements ponctuels. Il a notamment été décidé de le prêter à l'association des parents d'élèves lors de l'organisation du loto qui a eu lieu le 29 mars dernier.

ACHAT DE MATERIEL EN SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET COMMUNAL 2015 : ACHAT D'UN EQUIPEMENT TÉLÉVISUEL

La Commission « Vie locale, cérémonie et festivités » a pour projet de créer un « Espace Citoyen et solidaire ». Cet espace se situera dans la salle de l'association des parents d'élèves.

Il est proposé que cet espace d'échange et de partage puisse notamment être l'occasion de se réunir afin d'inviter la population à suivre des transmissions d'évènements sportifs dès le mois de juin.

Afin de réaliser ce projet, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de procéder à l'achat d'un équipement télévisuel.

REGIME INDEMNITAIRE PERSONNEL COMMUNAL : PRIME DE FIN D'ANNEE (EXERCICE 2015)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire à l'ensemble du personnel communal la prime dite « de fin d'année » égale à 7,00% du traitement indiciaire brut des 12 mois complets de l'exercice de référence (2015).

TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE D'ELECTRICITÉ : AUTORISATION DE LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE CONSULTATION DIRECTE POUR LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE FOURNITURE D'ELECTRICITÉ

Les tarifs réglementés de vente de l'électricité pour les gros consommateurs (puissance souscrite supérieure à 36 kVA) seront supprimés au 31 décembre 2015, afin de se mettre en conformité avec le

droit européen.

Le contrat au tarif réglementé de vente de l'électricité que nous avons avec notre fournisseur historique (EDF) devient caduc avec la suppression des tarifs réglementés. Il nous faut avoir signé, avant l'échéance de disparition, un nouveau contrat en offre de marché avec un fournisseur de notre choix.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de lancer une procédure de consultation directe pour le choix d'une compagnie auprès de laquelle sera souscrit le contrat de fourniture d'électricité de la commune à compter du 1^{er} janvier 2016.

**SEANCE DU
28 MAI 2015**

ACHAT D'UNE ARMOIRE RÉFRIGÉRÉE

Le vendredi 15 mai 2015, l'armoire réfrigérée de la cantine de l'école indiquait une température de 31°. Le coût de la réparation s'élevant à 569,86 € et le coût d'une nouvelle armoire s'élevant à 1 800 € TTC, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder au changement de ce matériel et d'inscrire cette dépense en section d'investissement du budget communal.

ADHÉSION A GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITÉ ET DE SERVICES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGIQUE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de l'adhésion de la commune de Saliès au groupement de commandes en partenariat avec le SDET (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn) pour l'acheminement et la fourniture d'électricité et la fourniture de services d'efficacité énergétique qui y seront associés.

Nos joies et nos peines

Mariage de Christelle LAVENIR et

Laurent CIPIÈRE le 9 mai 2015

Rédaction :

Jean-Louis Bérard,

Valérie Jacquet,

Thierry Lafuente,

Jean-François

Rochedreux,

Adeline Tarry,

Thierry Vareilles